

9 août 1990 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Déclaration et conférence de presse de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'issue du conseil restreint sur la position française sur le conflit entre l'Irak et le Koweït, Paris, le 9 août 1990.

A la suite des événements qui se sont déroulés et qui continuent de se dérouler au Moyen-Orient, j'ai tenu à réunir un nouveau conseil restreint qui a délibéré, pendant deux heures, de la situation ainsi créée.

- Depuis le début, ces événements ont été suivis avec la plus grande vigilance par les responsables français qui en avaient la charge.
- J'ai moi-même pris part, de telle sorte que tous les éléments de cette situation sont présents à notre esprit et que nous sommes en mesure d'y répondre.
- Je vais vous donner connaissance d'un texte assez court qui suscitera de votre part, sans aucun doute, le désir de poser d'autres questions. C'est ce que nous ferons, je suis à votre disposition pour vous répondre.

Texte du communiqué "La France entretient depuis longtemps d'amicales relations avec l'Irak. On sait qu'elle l'a aidé lors de la guerre contre l'Iran. Cela l'autorise d'autant plus à dire clairement qu'elle n'accepte ni l'agression contre le Koweït, ni l'annexion qui a suivi. Aussi, a-t-elle décidé d'associer ses efforts à ceux des pays qui s'engagent pour le rétablissement du droit international violé par l'Irak.

- C'est pourquoi, elle a voté les résolutions du Conseil de Sécurité des Nations unies et celles de la Communauté européenne et pris l'initiative de certaines d'entre elles. C'est pourquoi, elle exécute sa part de l'embargo et des sanctions économiques actuellement mises en oeuvre.
  - C'est pourquoi enfin, sa marine est présente dans la zone du Golfe, toujours en application de la décision des Nations unies, mais la menace s'étend aujourd'hui à d'autres pays de la région.
  - Dans cette situation, la France a souhaité et continue de souhaiter que le problème ainsi posé soit réglé au sein de la Communauté arabe. Si cela se révèle impossible, la France assumera ses propres responsabilités :
  - 1) en répondant positivement aux demandes qui lui ont été adressées par l'Arabie saoudite et d'autres Etats de la péninsule, concernant par exemple la livraison de matériel et l'envoi de techniciens sur place
  - 2) en renforçant dès maintenant ses moyens navals et aériens dans la même zone, de telle sorte qu'ils soient en mesure d'intervenir à tout moment là où cela serait jugé nécessaire, sur décision du Président de la République.
  - Enfin, bien entendu, c'est un autre sujet mais il est lié au précédent, la France apporte dans cette crise la plus vigilante attention au sort de ses ressortissants tant au Koweït qu'en Irak. Suivie jour après jour, leur situation ne comporte pas dans l'état présent d'éléments de pression physique ou de menaces à leur encontre. Ils n'en sont pas moins retenus dans l'un et l'autre de ces pays avec interdiction d'en sortir. Le caractère préoccupant de cet état de chose a conduit le gouvernement à donner ordre aux navires français de se tenir prêts à toutes mesures de rapatriement et l'ensemble des moyens diplomatiques continuera d'être mis en oeuvre.
- Mesdames et messieurs, à partir de cette déclaration qui résulte des travaux du Conseil restreint, vous êtes naturellement invités à poser les questions concrètes qui pourront vous paraître utiles.
- QUESTION.- Monsieur le Président. est-ce que la France a été sollicitée de participer à la force

multinationale en Arabie saoudite et, si elle l'était, quelle serait sa position ?

- LE PRESIDENT.- Ce sont deux questions très différentes. La première, non, elle n'a pas été directement sollicitée. Mais des conversations non officielles auraient pu le laisser supposer, mais nous n'avons été l'objet d'aucune demande ni des Etats-Unis d'Amérique, ce qui se comprend, ni de l'Arabie saoudite, seule qualifiée, bien entendu, pour nous demander de venir sur son sol.

- C'est une question très différente lorsque vous ajoutez : et si cela se posait ? Si cela se pose, j'examinerai la question. Mais j'entends mener l'action de la France dans la fermeté à l'égard des principes et la solidarité à l'égard de ceux qui les défendent.\

QUESTION.- Monsieur le Président, quel est le moment à partir duquel vous jugerez que la France devra intervenir ?

- LE PRESIDENT.- Mais comment ?

- QUESTION.- Vous avez dit que tous les moyens aériens et navals seront renforcés, de telle sorte qu'il soit possible d'intervenir à tout moment. Quel est le moment à partir duquel il faudra intervenir ? Qu'est-ce qui peut déclencher cela ?

- LE PRESIDENT.- Toute agression, toute agression nouvelle. L'important, pour l'instant, est d'amener sur place les moyens en question. Les moyens sont essentiellement navals. Mais ils peuvent avoir une finalité aérienne. Nous avons des navires, des porte-avions qui peuvent donner à nos forces navales un rayonnement aérien. Et comme il s'agit d'une région étroite, proche des côtes et des pays riverains, cela nous donne un rayon d'action qui, en effet, serait mis en oeuvre, le jour venu, si je le jugeais nécessaire.

- Pourquoi imaginer toutes les situations ? Nous pouvons réagir vite.

- QUESTION.- Vous nous annoncez le renforcement des moyens navals aériens, pouvez-vous nous préciser dans quelle ampleur ce renforcement aura lieu ?

- LE PRESIDENT.- Il s'agit essentiellement d'avoir sur place plus de navires qu'il ne s'en trouve. Au demeurant, les navires qui sont là ont pour mission de mener à bien l'embargo économique. Ils n'avaient pas, au point de départ, une mission de sécurité. Donc, les navires qui seront envoyés sur mon ordre et sur celui du gouvernement seront ceux qui permettront l'emploi et de la marine et de l'aviation, d'où forcément des porte-avions. Quand je dis aviation, je pense en particulier aux hélicoptères. Ils arriveront sans mission préconçue et ils seront à nos ordres. Il est évident que toute aggravation de la situation ou toute agression nouvelle justifierait que des décisions fussent prises à partir d'ici et ce serait le cas.\

QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce qu'il faut considérer nos ressortissants comme prisonniers de l'Irak ce soir ?

- LE PRESIDENT.- Ce que dit le texte que je viens de vous dire, montre que leur sort est assez imprécis. Ils sont retenus, ils ne peuvent pas sortir ni du Koweït, ni de l'Irak. A partir de là, on peut dire qu'ils sont prisonniers, mais pour le reste de leurs conditions, ils ne sont pour l'instant soumis à aucune pression particulière. Cela suffit pour que nous considérions que nous avons nous le devoir de leur venir en aide.

- QUESTION.- Est-ce que cela veut dire qu'il va falloir engager une négociation avec les Irakiens sur leur sort à venir ?

- LE PRESIDENT.- De toute manière, nous sommes en mesure de mener toute négociation avec qui que ce soit pour obtenir la libération de nos ressortissants, c'est la moindre des choses. Nous pouvons même décider d'envoyer de Paris tel ou tel représentant du gouvernement pour engager cette négociation sur la liberté de nos ressortissants. C'est un devoir minimum.\

QUESTION.- L'ambassadeur d'Irak en Grèce a dit que l'Irak allait utiliser ou n'hésiterait pas à utiliser des armes chimiques, qu'elle avait en quantité. Est-ce que la France a une position là-dessus ?

- LE PRESIDENT.- Notre position est simple. C'est un usage interdit. C'est à Paris que s'est tenue une conférence internationale qui précisément a fait franchir un pas décisif à cette question du désarmement chimique. Nous ne saurions pas plus tolérer que d'autres l'usage de cette arme.\

QUESTION.- Ne craignez-vous pas, monsieur le Président, que l'ensemble des mesures adoptées et l'installation notamment des troupes américaines en Arabie saoudite, l'embargo, les mesures

économiques, les sanctions, ne créent un réflexe de solidarité arabe derrière Saddam Hussein ?

- LE PRESIDENT.- Je ne pense pas que la France puisse encourir ce reproche. D'abord nous disons aux Arabes, et en particulier à nos amis arabes et ils sont nombreux : "tentez de régler cette difficile affaire au sein de votre communauté et si on peut vous y aider, on vous y aidera, mais précisément, c'est à vous-même de prendre cette responsabilité. J'ai eu au téléphone aussi bien le Roi Fahd que le Président du Yémen, que le Président Moubarak. Le ministre des affaires étrangères, le Premier ministre par intérim, et aujourd'hui, le Premier ministre, Michel Rocard, sont eux-mêmes très occupés à entretenir ces relations avec les dirigeants arabes. C'est de notre part, une précaution parfaitement admissible par les pays arabes qui savent bien que la France a toujours eu une position d'écoute et de compréhension à leur égard. Je ne pense donc pas que les mesures ainsi exprimées puissent en quoi que ce soit les froisser.\

QUESTION.- Monsieur le Président de la République, est-ce que ce concept que vous exprimez de "nouvelle agression" ne contient pas une sorte de manière de faire une croix sur l'agression qui a déjà eu lieu au Koweït ?

- LE PRESIDENT.- Il ne faudrait pas se prêter à cette affabulation. Je me permettrai de vous rappeler que dès la première minute, nous avons condamné l'agression, l'invasion, que nous condamnons l'annexion, et que nous avons pris une part éminente au vote qui vient d'avoir lieu il y a quelques instants, au sein des Nations unies, tenant pour nulle et non avenue l'annexion du Koweït. Le préalable à tout accord, c'est qu'un seul pays comme l'Irak ne puisse pas disposer de la souveraineté d'un autre par mesure unilatérale. Seules les Nations unies peuvent aujourd'hui imposer leur mot, nous nous adressons à elles, et nous leur faisons confiance. La France ne renonce absolument pas à cette position de droit.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez rappelé tout à l'heure les longues relations amicales entre la France et l'Irak, est-ce qu'il ne vous semble pas a posteriori que la France a manqué de perspicacité sur la vraie nature du régime irakien.

- LE PRESIDENT.- Je sais que c'est un raisonnement qui a été souvent tenu et que vous avez, vous-même, tenu sur les ondes puisque j'ai eu le plaisir et le désagrément de l'entendre. Mais vous avez tout simplement oublié d'évoquer au passage un événement qui ne manque pas d'importance, c'est-à-dire la guerre entre l'Irak et l'Iran, et ce que, à nos yeux, en tout cas aux miens, sinon aux vôtres, pouvait représenter à l'époque de Khomeiny le mouvement intégriste musulman chiïte venu d'Iran. Il nous a semblé à nous Français, et nous assumons parfaitement cette responsabilité, qu'il était indispensable de contribuer au barrage, pour éviter que ne soit enfoncé le monde arabe. Voilà ce que je revendique, dès le point de départ du texte que je vous ai lu. Je ne le dissimule pas, c'était une nécessité. Aujourd'hui la guerre est terminée, même si la paix n'est pas conclue entre ces deux pays. Le rapport de forces semble s'être inversé. Quant aux ambitions concurrentes, je ne dirai pas qu'elles ont changé de cap, mais, en fait, la menace contre un pays arabe est venue cette fois-ci d'un autre pays arabe. Il ne s'agit pas des mêmes pays, mais nous tenons le même raisonnement.\

QUESTION.- Monsieur le Président, pardon d'insister : pourquoi attendons-nous qu'il y ait une agression ? Si par exemple le Président Bush vous disait : "l'agression est imminente" alors, est-ce qu'à ce moment-là vous vous décideriez...

- LE PRESIDENT.- Si le Président Bush me disait cela, je tiendrais le plus grand compte de ce qu'il me dirait, comme j'ai coutume de le faire. C'est un homme qui sait de quoi il parle, mais il ne me l'a pas dit. Alors, si vous voulez bien, je vous répondrai quand cette situation sera créée, si elle se crée.

- QUESTION.- Vous ne m'avez pas répondu : pourquoi nous attendons une agression ?

- LE PRESIDENT.- Pourquoi faire,...

- QUESTION.- ... pour faire ce que font les Etats-Unis : dissuader.

- LE PRESIDENT.- Mais l'Arabie saoudite ne nous l'a pas demandé. Vous nous voyez arriver avec les moyens militaires, s'installer dans le pays, fût-il ami. Voilà ce que je veux vous dire. D'autre part, la décision de la France continue d'être, là comme ailleurs, de vivre en état d'entente, de solidarité et de coordination avec les pays comme les Etats-Unis d'Amérique, mais en agissant

sous le commandement français.\

QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que vous serez prêt à intervenir pour libérer le Koweït et est-ce que les dirigeants koweïtiens vous l'ont demandé ?

- LE PRESIDENT.- Non, cela ne nous a pas été demandé, et je ne sais pas si cela a été demandé, y compris aux États-Unis d'Amérique, d'amorcer la reconquête militaire du Koweït. Pour l'instant, nous nous en sommes tenus, pour notre compte, aux directives du Conseil de Sécurité des Nations unies, et nous souhaitons de plus en plus que les Nations unies prennent leurs responsabilités dans cette grave affaire, et nous nous conformerons toujours aux décisions des Nations unies. Donc ce problème n'a pas été posé dans les termes que vous indiquez.\

QUESTION.- L'escadre de Méditerranée, avec ses porte-avions, est-elle, d'ores et déjà, en état d'alerte ?

- LE PRESIDENT.- Les ordres viennent du Président de la République, chef des Armées, et le Président de la République consulte le gouvernement. C'est ce qui vient d'être fait.

- Nous pouvons maintenant cesser, à moins qu'une question urgente ou essentielle vous paraisse nécessaire, mais il va être temps de se séparer. Vous avez vous-même beaucoup de travail ce soir, et moi, je n'en manque pas.\

QUESTION.- Le Président Bush a critiqué la position arabe quant à l'agression irakienne. Est-ce que vous-même vous tenez la même position ?

- LE PRESIDENT.- Nous maintenons la position adoptée par les Nations unies que nous avons nous-mêmes sollicitée. Il y a l'aspect économique des choses. Nous appliquons strictement et fermement les résolutions prises, sans oublier, bien entendu, celles qui ont été énoncées par la Communauté économique européenne. Je rappelle dans mon texte que nous en avons même pris l'initiative. Il y a l'aspect militaire mais l'aspect militaire pour l'instant ne serait engagé qu'au cas d'une nouvelle agression et le droit devant être rétabli au Koweït, notamment par les mesures d'embargo prises et l'ensemble des sanctions économiques, c'est comme cela qu'a raisonné le Conseil de Sécurité. Il semble bien que la menace s'étendant, il soit devenu nécessaire d'envisager des protections de sécurité dans d'autres pays de la péninsule, c'est ce que les Américains font, c'est ce que nous faisons à notre façon, je le répète, sous notre commandement, mais en liaison et en coordination avec ceux qui ont pris la même position que nous.\